

CITOYENNETE**Ateliers d'initiation audiovisuel et réalisation de court-métrage à la Maison de Quartier Centre-Ville Gagarine**

Approbation du projet et recherches de financements

EXPOSE DES MOTIFS

La maison de quartier est un équipement municipal de proximité. Son projet a vocation à répondre aux besoins de la population vivant sur son territoire d'implantation. Les services de la ville, associations et habitants travaillent en réseau, en complémentarité, et développent des actions dans le cadre du Projet Social. En 2016, le projet de la maison de quartier Centre-ville Gagarine se décline selon quatre objectifs prioritaires:

- Travail en réseau entre les services municipaux, les associations et les habitants
- Accès aux savoirs, savoir-faire et savoir-être à partir de pratiques artistiques, culturelles et sportives
- Lieu de vie sociale et espace de convivialité au sein d'un quartier en mutation
- Travail en lien avec les familles et soutien à la parentalité.

C'est dans ce cadre que sont mis en œuvre les ateliers rencontres. Ceux-ci permettent à des habitants sur le point de partir ou déjà relogés de la cité Gagarine d'utiliser la vidéo pour travailler sur la mémoire de leur cité bientôt démolie et sur leur parcours de vie. L'atelier sera le moyen de dessiner un portrait singulier et hétéroclite de la cité, passée, présente, future. A travers des lieux choisis, des objets, des souvenirs, chaque participant à l'atelier pourra s'exprimer sur la cité. Le tout forme une fresque collective, un objet de dialogue et de réflexion.

Ce projet d'ateliers rencontres avec la maison de quartier Centre-Ville Gagarine s'inscrit dans la continuité d'un travail mené avec les auteurs Fanny Liatard & Jérémy Trouilh et les habitants du quartier depuis l'écriture d'un court-métrage « Gagarine » fin 2014 (qui avait remporté de nombreuses récompenses).

Les ateliers seront destinés à deux groupes distincts d'une dizaine de personnes : un groupe de « jeunes » et un groupe d'« adultes », constitués d'usagers de la maison de quartier, d'habitants du quartier et d'acteurs associatifs.

Les ateliers auront lieu une semaine sur deux pour chacun des groupes, et des ateliers particuliers seront organisés pour permettre aux groupes d'âge différents de se croiser. Cela permettra de s'adapter à leurs disponibilités respectives (étudiants, travailleurs, inactifs) sans cloisonner les publics par leurs statuts ni leurs âges.

Le projet se déroulera sur 6 mois selon trois grandes étapes:

- Initiation à la création cinématographique
- Écriture et tournage des films
- Montage et restitution finale

Plusieurs temps forts viendront ponctuer les ateliers réguliers : soirées projection, tournage et des moments de discussion et de convivialité ouverts à tous à la maison de quartier.

Le coût prévisionnel du projet est estimé dans sa globalité (location de matériel, prestation de service, rémunération des intermédiaires et honoraires...) à 10 000, 00 € TTC.

Au vu de ces éléments, je vous propose donc d'approuver le projet d'ateliers d'initiation audiovisuel et de réalisation de court-métrage à la maison de quartier Centre-Ville Gagarine, et de solliciter le concours financier de tous les financeurs potentiels, et notamment auprès du Département du Val-de-Marne, de la Région Ile-de-France, de la Direction Régionale des Affaires Culturelles, et de la Caisse d'Allocations Familiales.

Les crédits en résultant seront inscrits au budget communal.

CITOYENNETE

14) Ateliers d'initiation audiovisuel et réalisation de court-métrage à la Maison de Quartier Centre-Ville Gagarine

Approbation du projet et recherches de financements

LE CONSEIL,

sur la proposition de son président de séance,

vu le code général des collectivités territoriales,

considérant que la maison de quartier Centre-Ville Gagarine est un centre social municipal en préfiguration ayant vocation à répondre aux besoins de la population vivant sur son territoire d'implantation,

considérant que l'accompagnement de la mutation du quartier et des habitants est un axe majeur du projet social de la maison de quartier,

considérant que la poursuite du travail d'atelier audiovisuel débuté en 2014 avec les auteurs Fanny Liatard & Jérémy Trouilh est un vecteur important de construction d'une mémoire collective et de lien social sur le quartier,

considérant que le projet d'ateliers d'initiation audiovisuel et de réalisation de court-métrage à la maison de quartier Centre-Ville Gagarine est estimé à un montant de 10 000,00 € TTC,

considérant qu'il est possible, pour réaliser ce projet, de solliciter le concours financier de financeurs potentiels, notamment auprès du Département du Val-de-Marne, de la Région Ile-de-France, de la Direction Régionale des Affaires Culturelles, et de la Caisse d'Allocations Familiales,

vu le budget communal,

DELIBERE

par 37 voix pour et 6 abstentions

ARTICLE 1 : APPROUVE le projet d'ateliers d'initiation audiovisuel et de réalisation de court-métrage à la maison de quartier Centre-Ville Gagarine estimé à un montant de 10 000,00 € TTC, dont les crédits sont inscrits au budget communal.

ARTICLE 2 : AUTORISE le Maire à engager les démarches nécessaires à l'obtention de ces subventions auprès de tous les financeurs potentiels (notamment du Département du Val-de-Marne, de la Région Ile-de-France, de la Direction Régionale des Affaires Culturelles, et de la Caisse d'Allocations Familiales....) et à signer les conventions y afférentes.

ARTICLE 3 : DIT que les crédits en résultant seront inscrits au budget communal.

TRANSMIS EN PREFECTURE

LE 22 JUIN 2016

RECU EN PREFECTURE

LE 22 JUIN 2016

PUBLIE PAR VOIE D'AFFICHAGE

LE 17 JUIN 2016